Jégard Créatis

EXPERTISE COMPTABLE - AUDIT - CONSEIL

FRANCE ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTÉES
UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS ALZHEIMER

Association Reconnue d'Utilité Publique
par décret du 8 mars 1991

11 rue Tronchet
75008 PARIS
SIREN : 337 969 646
APE : 94.99Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Léo Jégard & Associés
23 rue du Clos d'Orléans
94120 Fontenay-sous-Bois
Tél. +33 1 48 73 69 91
bienvenue@jegardcreatis.com

5 rue du Havre - 75008 Paris
SAS au capital de 157 840 €
APE 6920Z - TVA FR 01 702 042 508
RCS Paris - Siret 702 042 508 00052
www.jegardcreatis.com

DIFFERENCE

Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France
Membre de la compagnie des commissaires aux comptes de Paris

PrimeGlobal

FRANCE ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTÉES
UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS ALZHEIMER
Association Reconnue d'Utilité Publique
par décret du 8 mars 1991

11 rue Tronchet
75008 PARIS
SIREN : 337 969 646
APE : 94.99Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Aux Membres de l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association France ALZHEIMER et MALADIES APPARENTEES - Union Nationale des Associations Alzheimer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, et en application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les traitements comptables des legs, donations et assurances-vie, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliqués.

Nous avons également vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du compte de résultat par origine et destination décrites dans la note explicative de l'annexe relative au CROD et CER, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration le 4 mai 2022.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay sous-bois, le 14 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
LEO JEGARD & ASSOCIES
Représenté par,

Thibault DAVID
Associé

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2021 au 31/12/2021			Au 31/12/2020
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	6 768	4 163	2 605	26 253
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 220 500		1 220 500	1 220 500
Constructions	11 388 932	1 474 789	9 914 144	10 290 224
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	610 677	442 076	168 601	234 643
Immobilisations corporelles en cours				18 000
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	4 410 842	93 833	4 317 009	4 930 846
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	17 400		17 400	47 100
Autres immobilisations financières	5 437		5 437	5 437
TOTAL I	**17 660 556**	**2 014 861**	**15 645 695**	**16 773 003**
Comptes de liaison **II**				
Actif circulant				
Stocks et encours	25 168	4 486	20 682	20 839
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	233 383	48 112	185 271	141 833
Créances reçues par legs ou donations	2 465 300		2 465 300	3 247 797
Autres	1 040 691		1 040 691	894 555
Valeurs mobilières de placement	1 027 000		1 027 000	1 027 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	18 715 886		18 715 886	17 968 377
Charges constatées d'avance	136 781		136 781	84 444
TOTAL III	**23 644 210**	**52 598**	**23 591 612**	**23 384 846**
Frais d'émission des emprunts **IV**				
Primes de remboursement des obligations **V**				
Écarts de conversion actif **VI**				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**41 304 766**	**2 067 459**	**39 237 307**	**40 157 849**

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2021	31/12/2020
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	18 334 666	18 456 481
Réserves pour projet de l'entité	2 547 815	2 547 815
Autres réserves	160 000	95 000
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-857 054	-56 816
Situation nette	**20 185 427**	**21 042 481**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	**20 185 427**	**21 042 481**
Comptes de liaison **II**		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	5 603 850	6 633 216
Fonds dédiés	2 322 564	1 533 473
TOTAL III	**7 926 414**	**8 166 689**
Provisions		
Provisions pour risques	473 982	189 336
Provisions pour charges	37 116	44 657
TOTAL IV	**511 098**	**233 993**
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 591 797	4 967 977
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	635 304	791 618
Dettes des legs ou donations	1 168 033	1 529 028
Dettes fiscales et sociales	265 153	223 648
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 907 454	3 202 414
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	46 627	
TOTAL V	**10 614 369**	**10 714 686**
Écarts de conversion passif **VI**		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**39 237 307**	**40 157 849**

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation		
Cotisations	147 384	147 136
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	610 287	239 030
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 679 264	1 236 523
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	5 698 448	5 478 413
Mécénats	1 108 965	894 983
Legs, donations et assurances-vie	5 903 571	5 183 259
Contributions financières	39 103	74 845
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	29 125	6 753
Utilisations des fonds dédiés	165 324	4 350
Autres produits	131 629	54 933
TOTAL I	**15 513 100**	**13 320 227**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks	157	264
Autres achats et charges externes	5 805 974	5 003 078
Aides financières	5 999 760	4 732 572
Impôts, taxes et versements assimilés	249 382	232 865
Salaires et traitements	1 637 760	1 608 827
Charges sociales	733 276	661 563
Dotations aux amortissements et dépréciations	479 080	503 657
Dotations aux provisions	306 230	158 432
Reports en fonds dédiés	986 878	458 718
Autres charges	41 370	33 911
TOTAL II	**16 239 868**	**13 393 885**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-726 768**	**-73 659**
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	11 470	7 207
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**11 470**	**7 207**
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	70 115	37 668
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	**70 115**	**37 668**
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**-58 644**	**-30 461**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**-785 412**	**-104 120**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 116	47 372
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		48 200
TOTAL V	**2 116**	**95 571**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	43 005	46 399
Sur opérations en capital	29 406	259
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	**72 411**	**46 658**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**-70 295**	**48 914**
Participation des salariés aux résultats **VII**		
Impôts sur les bénéfices **VIII**	**1 346**	**1 609**
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**15 526 686**	**13 423 005**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**16 383 739**	**13 479 820**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**-857 054**	**-56 816**

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	134 059	145 708
Bénévolat	1 138 935	321 510
TOTAL	**1 272 994**	**467 218**
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	134 059	145 708
Personnel bénévole	1 138 935	321 510
TOTAL	**1 272 994**	**467 218**

Annexe

FRANCE ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTEES est une association nationale créée en 1985 à l'initiative des familles des personnes malades et des professionnels du secteur sanitaire et social. Elle est reconnue d'utilité publique par décret du 8 mars 1991. Elle a pour projet :

- de favoriser la création et le regroupement des associations locales "ALZHEIMER et maladies apparentées";

- d'organiser les services communs qui assurent aux associations adhérentes des moyens de formation, une aide pour leur fonctionnement et leur développement, leur coordination en réseau, la défense de leurs intérêts moraux et matériels;

- d'œuvrer au niveau national aux buts poursuivis à l'échelon locale par les associations adhérentes, notamment en ce qui concerne la représentation nationale et internationale et l'encouragement de la recherche. Pour le financement de ses actions, l'association fait appel à la générosité du public dans le cadre de campagnes menés à l'échelon national.

I. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Avant affectation, l'exercice clos le 31/12/2021 présente un total bilan de 39 237 307 euros et un compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste dégageant un résultat déficitaire de 857 053 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions des règlements suivants :

- ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général
- ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 et suivants relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. FAITS MARQUANTS

2.1. Faits pertinents affectant les comptes.

Compte tenu de la propagation de l'épidémie de Covid-19 dans le monde au cours du premier trimestre 2020, l'OMS a reconnu l'état d'urgence sanitaire le 30 janvier 2020 et la situation pandémique le 11 mars 2020. L'épidémie de Covid-19 constitue une situation avérée qui existait avant la clôture.

L'événement Covid-19 et ses conséquences sur la situation financière, le patrimoine et le résultat, constituent un fait pertinent (PCG art. 810-1) qui doit être mis en évidence dans les comptes annuels, les comptes consolidés et les comptes et situation intermédiaires volontaires ou obligatoires établis à compter du 1er janvier 2020.

L'approche retenue pour la mise en évidence des impacts du Covid-19 sur le bilan et le compte de résultat présentés ci-avant est l'approche ciblée.

Les impacts liés au Covid-19 sur le bilan et le compte de résultat sont les suivants :

- Impact négatif sur les ressources : Malgré une augmentation par rapport à 2020, l'association n'a pas encore recouvré le niveau normal d'activité avant Covid-19 (2019 Productions vendues de services : 944 K euros; 2018 : 818 K euros)

Malgré ces impacts, les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation.

III. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

3.1. Actif immobilisé

Investissements (cf tableau joint)

Amortissements (cf tableau joint)

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Les frais accessoires ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité qui correspond à la durée d'usage généralement admise, d'où l'absence d'amortissements dérogatoires. Il n'a été identifié dans les comptes sociaux aucun composant :

- Logiciels 1 à 3 ans
- Coproduction et Site internet 5 ans
- Constructions 40 ans
- Agencements et constructions 10 ans
- Aménagement divers de 8 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique de 3 à 5 ans
- Mobilier de 3 à 10 ans

Les bureaux acquis en 2018 pour un montant de 12 205 K euros ont été décomposé de la façon suivante :

- Terrain : 1 220,5 K euros (soit 10%)
- Structure : 8 543,5 K euros (soit 70%)
- Agencement, instal, divers : 2 441 K euros (soit 20%)

La répartition par durée d'amortissement se décline comme suit :

- Structure : 40 ans
- Agencement, instal, divers : 20 ans

Les biens reçus par Legs après acceptation du CA, s'élèvent à 4 411 K euros au 31 décembre 2021 dont 614 K euros concernent les associations départementales, charge à l'Union de reverser le montant après revente.

3.3. Créances

(cf. tableau joint)

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir.

3.4. Fonds Propres

(cf. tableau joint)

Les fonds propres ont évolué de la façon suivante :

- Fonds propres au 31/12/2020 : 21 042 481 €uros
- Résultat Exercice au 31/12/2021 : -857 054 €uros
- Fonds propres au 31/12/2021 : 20 185 427 €uros

3.5. Provision pour risques et charges

(cf. tableau joint)

Des provisions pour risques ont été constituées à la clôture de l'exercice à hauteur de 473 K euros et correspondent à :
Provision pour risque sur Legs : 457 K euros
Provision pour risque sur litige salarial : 16 K euros

3.6. Engagements de départ à la retraite (Provisions pour charges)

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés, constatés sous forme de provision s'élève à 37 K euros.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 0.98%.

3.7. Fonds dédiés

(cf. tableau joint)

Les Fonds dédies à la clôture de l'exercice 2021 concernent :

Pour 2 274 K euros de dons dédiés à la recherche.
Pour 44 K euros de partenariats

Les fonds récupérés en 2017 de l'association Neuro CEB suite à la dissolution de cette association et pour lesquels une utilisation spécifique avait été prévue ont été intégralement repris à la clôture de l'exercice pour 32,3 K euros

3.8. Legs et fonds reportés

(cf. tableau joint)

Les Fonds reportés inscrits à l'ouverture de l'exercice s'élèvent à 6 633 K euros.
Ils s'élèvent à 5 604 K euros à la clôture de l'exercice, à la suite de la dotation de l'exercice pour 2 610 K euros et à la reprise/remboursement pour 3 639 K euros. Les remboursements des legs destinés aux associations départementales figurent en moins de l'utilisation de fonds reportés et non en charge de l'exercice (869 K euros).

Frais de gestion
L'assemblée Générale de l'Union du 15 décembre 2011 a voté le principe du traitement centralisé des legs par l'Union, y compris ceux ayant pour bénéficiaire final une association départementale. Le Conseil d'Administration du 8 décembre 2010 avait voté le principe d'un prélèvement de 5% au titre des frais de gestion du dossier par L'Union pour les libéralités affectées aux associations départementales. Une décision en date du 20 juin 2018 a porté le pourcentage de prélèvement de 5% à 10%. l'exigibilité des frais de gestion est fixé à la date d'encaissement du leg.

L'association a encaissé pour 7 158 K euros de legs dont 1 317 K euros affectés aux associations départementales. Les frais de gestion prélevés par l'Union s'élèvent à 121 K euros.

3.8. Emprunts

Deux emprunts ont été contractés auprès de CRCM Paris en 2017 pour 2 300 K euros et 3 700 K euros au taux d'intérêts de 1.5% afin de financer l'acquisition des bureaux.

Le montant restant à rembourser au 31/12/2021 est de 4 590 K euros.

3.9. Contributions volontaires en nature

(cf. tableau joint)

Les contributions en nature comptabilisées au pied du compte de résultat concernent :

- La valorisation de prestations en nature reçues 134 K euros
- La valorisation du bénévolat : 1 138 K euros

La valorisation du bénévolat a été faite sur une base forfaitaire de 15 euros de l'heure. Le nombre d'heure de bénévolat s'élève pour 2021 à 75 929 heures.

3.10. Dettes

(cf. tableau joint)

3.11. Aides Financières

Bourses d'études d'équipes
Dans le cadre du développement des bourses d'équipes, le Conseil d'Administration a attribué une enveloppe de 1 168 K euros au titre de 2021, apparaissant au niveau du compte "657200" des charges d'exploitation.

Subventions aides aux associations
Elles s'élèvent à 3 535 K euros.

Soutiens psychologiques
Ces aides représentent 898 K euros

3.11. Détails des autres produits et des autres charges

Le poste « autres produits » concerne principalement :
Pour 131 K euros de produits divers de gestion courante

Le poste « autres charges » concerne principalement :
Pour 9 K euros de charges diverses de gestion courante
Pour 32 K euros de droits d'auteur et de reproduction

IV. AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

4.1. Effectif moyen

L'effectif moyen est de :

	2021	2020
• Cadres	19	24
• Agents de maitrise et techniciens	14	14
• Employés	5	4
• **TOTAL**	**38**	**42**

4.2. Rémunérations versées à certains dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, la rémunération totale versée aux dirigeants est la suivante :

Le Président ainsi que les autres membres du Conseil d'administration ne perçoivent pas de rémunération. Le Président bénévole de l'association fait partie des 3 hauts cadres dirigeants. Les deux plus hauts cadres dirigeants salariés de l'Association ont perçu en 2021 une rémunération globale brute de 138 850 euros.

4.3. Garantie et Cautions

Bon de caisse séjour vacances de 30 K euros

4.4. Honoraire du Commissaire aux comptes

Les honoraires du Commissaire aux comptes au titre de la certification des comptes de l'Union et de la combinaison des comptes de l'exercice sont de 76 K euros TTC.

4.5. Engagements hors bilan

Legs notifiés et non encore acceptés par le CA
Les Legs et donations notifiés mais n'ayant pas fait l'objet d'une validation par le Conseil d'Administration, s'élèvent au 31/03/2022 à 199 K euros net et correspondent à 5 dossiers, 35 dossiers n'ont pas encore fait l'objet d'une évaluation à fin mars 2022.

Emprunts
Les deux emprunts contractés sont assortis de privilèges de prêteur de denier en premier rang consentis sur l'immeuble à hauteur respective de 2 300 K euros et 3 700 K euros en principal, intérêts et en cas de retard à 3% en plus, frais accessoires.

4.6. Evènements postérieurs à la clôture des comptes

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation. Les activités ont été affectées par le COVID 19 depuis le premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2022. L'entité, compte tenu du caractère persistant de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes, l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause sa capacité à poursuivre son exploitation.

Etat des immobilisations

CADRE A		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		52 002		
	TOTAL	52 002		
Terrains		1 220 500		
Constructions :	- Sur sol propre	8 543 500		
	- Sur sol d'autrui			
	- Générales, agencements et aménagements constructions	2 845 432		
Installations :	- Techniques, matériel et outillage			
	- Générales, agencements et aménagements divers	64 163		
Matériel :	- De transport			
	- De bureau et informatique, mobilier	542 682		24 715
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		18 000		
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		5 078 429		1 839 275
	TOTAL	18 312 706		1 863 990
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :	- Participations			
	- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières		52 537		2 000
	TOTAL	52 537		2 000
	TOTAL GÉNÉRAL	18 417 245		1 865 990

CADRE B		Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Révaluation légale ou éval. par mise en équival.
		Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Autres postes d'immobilisations incorporelles			45 235	6 768	
	TOTAL		45 235	6 768	
Terrains				1 220 500	
Constructions :	- Sur sol propre			8 543 500	
	- Sur sol d'autrui				
	- Gales, agencts et aménagt. const.			2 845 432	
Installations :	- Techniques, matériel et outillage				
	- Gales, agencts et aménagt. divers			64 163	
Matériel :	- De transport				
	- De bureau et informatique, mobilier		20 883	546 515	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours			18 000		
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			2 506 862	4 410 842	
	TOTAL		2 545 744	17 630 952	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres :	- Participations				
	- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			31 700	22 837	
	TOTAL		31 700	22 837	
	TOTAL GÉNÉRAL		2 622 679	17 660 556	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 749	12 242	33 829	4 163
TOTAL	**25 749**	**12 242**	**33 829**	**4 163**
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre	624 150	213 587		837 738
Constructions : - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	474 558	162 493		637 051
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	19 567	7 607		27 174
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	352 635	83 149	20 882	414 902
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**1 470 910**	**466 836**	**20 881**	**1 916 865**
TOTAL GÉNÉRAL	**1 496 659**	**479 078**	**54 710**	**1 921 027**

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
Constructions : - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES		**REPRISES NON VENTILÉES**			**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ**		

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour : - Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
Provisions pour : - Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
Provisions pour : - Litiges	189 336	306 230	21 584	473 982
Provisions pour : - Garanties données aux clients				
Provisions pour : - Pertes sur marché à terme				
Provisions pour : - Amendes et pénalités				
Provisions pour : - Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations	44 657	37 116	44 657	37 116
Provisions pour : - Impôts				
Provisions pour : - Renouvellement des immobilisations				
Provisions pour : - Gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour : - Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	**233 993**	**343 346**	**66 241**	**511 098**

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations : - Incorporelles				
Immobilisations : - Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations	147 583	93 833	147 583	93 833
Immobilisations : - Titres mis en équivalence				
Immobilisations : - Titres de participation				
Immobilisations : - Financières				
Sur stocks et en cours	4 486			4 486
Sur comptes clients	48 112			48 112
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III	**200 182**	**93 833**	**147 583**	**146 432**
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	**434 174**	**437 179**	**213 824**	**657 529**
Dont dotations et reprises : - D'exploitation		306 230	29 125	
Dont dotations et reprises : - Financières				
Dont dotations et reprises : - Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	17 400		17 400
Autres immobilisations financières	5 437		5 437
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	48 112	48 112	
Clients, usagers et comptes rattachés	185 271	185 271	
Reçues sur legs ou donations	2 465 300	2 465 300	
Personnel et comptes rattachés	11 320	11 320	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 959	8 959	
Impôts sur les bénéfices	28 163	28 163	
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	992 249	992 249	
Charges constatées d'avance	136 781	136 781	
TOTAL	**3 898 993**	**3 876 156**	**22 837**

Dettes		Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
			Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	- A 1 an max. à l'origine				
	- A plus d'1 an à l'origine	4 591 797	424 348	744 525	3 422 924
Emprunts et dettes financières diverses					
Fournisseurs et comptes rattachés		635 304	635 304		
Dettes des legs ou donations		1 168 033	1 168 033		
Personnel et comptes rattachés		26 567	26 567		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux		194 713	194 713		
Impôts sur les bénéfices		1 484	1 484		
Taxe sur la valeur ajoutée					
Autres impôts, taxes et assimilés		42 389	42 389		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, associations affiliées					
Autres dettes		3 907 454	3 907 454		
Produits constatés d'avance		46 627	46 627		
TOTAL		**10 614 369**	**6 446 920**	**744 525**	**3 422 924**

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	196 619	229 974
Dettes des legs ou donations	1 168 033	1 529 028
Dette fiscales et sociales	36 889	38 995
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**1 401 541**	**1 797 997**

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	11 370	2 100
Créances reçues par legs ou donations	2 465 300	3 247 797
Autres créances	960 375	661 517
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	**3 437 046**	**3 911 414**

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Produits :	- D'exploitation	46 627	
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
	TOTAL	**46 627**	

Charges constatées d'avance		Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Charges :	- D'exploitation	136 781	84 444
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
	TOTAL	**136 781**	**84 444**

Détail des legs, donations et assurance-vie

Produits	Montant
Montant perçu au titre d'assurances-vie	2 229 757
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article L213-9	3 304 290
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	2 167 871
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	2 772 536
TOTAL	**10 474 455**

Charges	Montant
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 971 971
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	2 609 901
TOTAL	**4 581 872**

SOLDE DE LA RUBRIQUE	**5 892 583**

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
Association Neuro CEB	32 310		32 310				
TOTAL	**32 310**		**32 310**				
TOTAL GÉNÉRAL	**32 310**		**32 310**				

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
Legs ou donations	6 633 216	2 609 901	3 639 267	5 603 850
TOTAL	**6 633 216**	**2 609 901**	**3 639 267**	**5 603 850**
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL	**6 633 216**	**2 609 901**	**3 639 267**	**5 603 850**

Variation des fonds propres art.432.22

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
- dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
- dont générosité du public					
Écarts de réévaluation					
Réserves	21 099 296			56 815	21 042 481
- dont générosité du public					
Report à nouveau					
- dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-56 815	56 815		857 054	-857 054
- dont générosité du public					
Situation nette	**21 042 481**	**56 815**		**913 869**	**20 185 427**
- dont générosité du public					
Dotations consomptibles					
- dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	**21 042 481**	**56 815**		**913 869**	**20 185 427**
- dont générosité du public					

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION UNION France ALZHEIMER 2021

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2021		EXERCICE 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	**12 811 184**	**12 811 184**	**11 706 337**	**11 706 337**
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	12 811 184	12 811 184	11 706 337	11 706 337
- Dons manuels	5 846 996	5 846 996	5 625 874	5 625 874
- Legs, donations et assurances-vie	5 856 399	5 856 399	5 186 152	5 186 152
- Mécénat	1 107 789	1 107 789	894 311	894 311
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	**755 513**		**355 643**	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	755 513		355 643	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	**1 679 264**		**1 236 523**	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	**194 449**		**52 550**	
TOTAL	**15 440 410**	**12 811 184**	**13 351 053**	**11 706 337**
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	**9 968 283**	**7 884 589**	**8 480 149**	**7 219 234**
1.1 Réalisées en France	9 968 283	7 884 589	8 480 149	7 219 234
- Actions réalisées par l'organisme	8 592 549	4 124 061	3 838 495	3 677 280
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	1 375 733	3 760 528	4 641 654	3 541 953
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0	0	0
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**3 503 169**	**3 419 464**	**3 387 115**	**3 313 254**
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 212 305	3 123 180	3 073 389	2 999 528
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	290 864	296 284	313 725	313 725
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**1 487 905**	**449 801**	**911 280**	**756 599**
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	**278 778**		**162 633**	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	**1 059 328**	**1 057 328**	**466 691**	**417 251**
TOTAL	**16 297 463**	**12 811 184**	**13 407 868**	**11 706 337**
EXCEDENT OU DEFICIT	**-857 054**	**0**	**-56 815**	**0**

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2021		EXERCICE 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	**1 272 994**	**1 272 994**	**467 218**	**467 218**
Bénévolat	1 138 935	1 138 935	321 510	321 510
Prestations en nature	134 059	134 059	145 708	145 708
Dons en nature	0	0	0	0
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	**0**		**0**	
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	**1 272 994**	**1 272 994**	**467 218**	**467 218**
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	**1 233 563**	**1 233 563**	**424 469**	**424 469**
Réalisées en France	1 233 563	1 233 563	424 469	424 469
Réalisées à l'étranger		0		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	**32 017**	**32 017**	**32 290**	**32 290**
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	**7 414**	**7 414**	**10 459**	**10 459**
TOTAL	**1 272 994**	**1 272 994**	**467 218**	**467 218**

CER UNION FRANCE ALZHEIMER 2021

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS	Exercice 2021	Exercice 2020	RESSOURCES	Exercice 2021	Exercice 2020
1 - MISSIONS SOCIALES	7 884 589 €	7 219 234 €	**1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC**		
1.1 Réalisées en France	7 884 589	7 219 234			
➔ Actions réalisées directement	4 124 061 €	3 677 280 €	**1.1 Cotisations sans contrepartie**		
➔ Versements à d'autres organismes agissant en France	3 760 528 €	3 541 953 €	**1.2 Dons, Legs et mécénat**	12 811 184 €	11 706 337 €
			- Dons manuels	5 846 595 €	5 625 874 €
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	5 858 398 €	5 186 152 €
➔ Actions réalisées directement	0 €	0 €	- Mécénats	1 107 769 €	894 311 €
➔ Versements à un organisme central	0 €	0 €			
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	3 419 464 €	3 313 254 €	**1.3 Autres ressources liées à la générosité du public**		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 123 180 €	2 999 529 €			
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	296 284 €	313 725 €			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	449 801 €	756 599 €			
TOTAL DES EMPLOIS	11 753 855 €	11 289 055 €	**TOTAL DES RESSOURCES**	12 811 184 €	11 706 337 €
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS	0 €		**2 - REPRISES DES PROVISIONS**		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 057 329 €	417 281 €	**3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS**		
TOTAL GENERAL	12 811 184 €	11 706 337 €	**TOTAL GENERAL**	12 811 184 €	11 706 337 €
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT	15 363 102	15 925 323
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		0 €
(-) Investissements - emprunts bancaires	377 501 €	186 140 €
(-) Investissements - amortissements	376 081 €	376 081 €
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'E	**14 609 520 €**	**15 363 102 €**

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

EMPLOIS DE l'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	**1 233 563**	**424 469**	**1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC**		
Réalisées en France	1 233 563	424 469	Bénévolat	1 138 935	321 510
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	134 059	145 708
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	**32 017**	**32 290**	Dons en Nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	**7 414**	**10 459**			
TOTAL	**1 272 994**	**467 218**	**TOTAL**	**1 272 994**	**467 218**

COMMENTAIRES CER

En 2021, avec la réglementation comptable et l'apparition du CROD, nous avons maintenu la méthodologie des années antérieures quant à l'emploi des ressources issues de la générosité du public.

1. Généralités

Le compte d'emploi des ressources présenté ci-joint regroupe l'ensemble des opérations de l'association France Alzheimer et Maladies Apparentées – Union Nationale des Associations France Alzheimer ayant son siège au 11 rue Tronchet 75008 Paris. Les montants sont exprimés en Euros. Les comptes des associations adhérentes ne sont pas pris en compte dans ce document.
Les informations présentées ont été établis sur la base des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021

2. Les ressources collectées

Le CER présenté en annexe est conforme au nouveau modèle stipulé par l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n°2008-12 du Comité de la Réglementation Comptable.
Le total des ressources perçu en 2021 provenant de la générosité du public s'élève à 12 811 k€ soit 82,97% des ressources de l'année 2021 (15 440 k€). Les dépenses ayant bénéficié de ce financement « générosité du public » représentent 12 811 k€ soit la totalité et se décompose comme suit :

- Missions sociales réalisées en France : 7 885 k€ soit 61,54%
- Frais de recherche de fonds : 3 419 k€ soit 26,69%
- Frais de fonctionnement : 450 k€ soit 3,51%

Les 8,26% restants font partie des reports en fonds dédiés de l'exercice.

Les ressources issues de la générosité du public ont ainsi financé 78,61 % (12 811/16 297) du total des emplois de l'exercice 2021. Il est important de noter que mis à part les ressources issues des activités connexes de l'Union (essentiellement les encaissements formation professionnelle), les financements issus des partenariats/mécénats et des subventions publiques ne portent quasi exclusivement que sur les missions sociales menées par l'Union France Alzheimer. Les frais de fonctionnement et de recherche de fonds, indispensables à la mise en place des actions France Alzheimer et à la pérennité de ses activités, reposent donc essentiellement sur la collecte issue de la générosité du public non dédiée.

3. Les Emplois réalisés

Les emplois des ressources ont été affectés à partir de la comptabilité analytique comme suit :
Montant Total des emplois de l'exercice inscrit au compte de résultat : 16 297 k€

3.1 – Missions Sociales : 9 968 k€

Le total des dépenses Missions Sociales, engagé par France Alzheimer pour l'exercice 2021 est de 9 968 k€, en intégrant les provisions qui peuvent leur être rattachées, dont 7 885 k€ financés par la générosité du public.
La part de générosité du public dans le financement de ces actions représente donc 79,10%.

3.2 – La Recherche de Fonds : 3 503 k€

Le total des dépenses Recherche de Fonds engagé par France Alzheimer pour l'exercice 2021 est de 3 503 k€ dont 3 419 k€ sont financés par la générosité du public, le solde étant financé essentiellement par les recettes d'activités de l'Union France Alzheimer.
La part de la générosité du public dans le financement de ces actions représente donc 97,61%.

3.3 – Les Frais de fonctionnement : 1 488 k€

Le total des dépenses Frais de Fonctionnement engagé par France Alzheimer pour l'exercice 2021 est de 1 488 k€ dont 450 k€ sont financés par la générosité du public.
La part de la générosité du public dans le financement de ces actions représente donc 30,23%.

3.4 – Synthèse et Evolutions

Evolution des Missions Sociales : 61,16% des dépenses
Depuis 2010, le poids du budget investi sur les missions sociales n'a quasi cessé d'augmenter. Cependant, avec la baisse de l'année 2020 et son contexte particulier, l'année 2021 a vu ainsi ce poste remonter de + 17,55 % est soit + 1 488 k€.
Evolution de la Recherche de Fonds : 21,50% des dépenses
Elles concernent les dépenses liées aux frais d'appel à la générosité du public (legs et collecte) ainsi qu'à celles liées au fonctionnement du service mécénat et partenariat. Elles sont en timide augmentation (+3,43% soit +116k€), situation entraînée notamment par l'augmentation de nos sollicitations auprès du public.
Evolution des Frais de Fonctionnement : 9,13% des dépenses
Les frais de fonctionnement enregistrent une augmentation par rapport à 2020 (+ 577 k€ soit +63,27 %).

Tableau incorporant la valorisation du gracieux.
Enfin, afin de refléter au mieux l'activité de France Alzheimer, il est important d'incorporer à l'analyse des dépenses 2021 par poste, les contributions volontaires en nature perçues par l'association. Elles ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais sont indispensables pour la bonne réalisation de nos actions. Ces dernières sont quasi toutes rattachables aux Missions Sociales de France Alzheimer. D'un montant non négligeable (1 273 k€), elles concernent :

- *Des remises gracieuses en provenance de régie publicitaire, assurant ainsi une visibilité de nos actions de plaidoyer et de sensibilisation. (134 k€)*
- *La valorisation du bénévolat dont bénéficie l'Union France Alzheimer dans le cadre de la mise en place des actions et de la gestion de sa gouvernance. (1 169 k€)*